



Charte de déontologie :

Confidentialité et protection des données :

Écriture & Convivance s'engage à respecter la confidentialité des informations fournies par ses clients et à protéger leurs données personnelles conformément aux lois en vigueur.

Indépendance & neutralité :

Écriture & Convivance est une structure indépendante et autonome, qui accompagne ses clients en toute neutralité, dans le respect de leurs attentes et de leurs objectifs.

Compétence et formation continue :

Écriture & Convivance assure une prestation de qualité grâce à une formation continue.

Respect des lois et règlements :

Écriture & Convivance respecte les domaines protégés des autres professions. Si les qualifications de l'écrivain public ne lui permettent pas de mener à bien une mission, le client pourra être orienté vers un autre professionnel.

- notaire*
- juriste*
- avocat*
- expert-comptable*
- services sociaux, etc.*

Dans le cadre du respect des lois et des libertés fondamentales :

Écriture & Convivance n'accepte de réaliser aucune prestation de nature à nuire ou à offenser la dignité d'une personne, d'un peuple, d'un groupe etc. Toute prestation fondée sur le dénigrement de la race, la couleur, le sexe, l'âge, la religion, la nationalité, l'origine sociale, le handicap, la maladie, l'orientation sexuelle etc. sera refusée, ainsi que toute prestation à caractère violent, insultant, comminatoire, pornographique, pédophile... et de manière générale, contraire à la loi ou portant atteinte à la liberté et aux droits de l'homme et de l'animal.

